

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

REPUBLIQUE DE GUINEE

SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT

Travail – Justice – Solidarité

DECRET D/2013/.....⁰³⁵/PRG/SGG

PORTANT NOMINATION D'AMBASSADEURS

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi L/2001/028/AN du 31 décembre 2001, portant Statuts Général des Fonctionnaires ;

Vu le Décret D/2011/037/PRG/SGG du 22 février 2011, portant attributions et organisation du Ministère des Affaires Etrangères et des Guinéens de l'Etranger ;

Vu le Décret D/2012/109/PRG/SGG du 05 octobre 2012, portant remaniement partiel du Gouvernement ;

DECRETE

ARTICLE 1^{er} : Monsieur Seinkoun SYLLA, précédemment Conseiller à l'Ambassade de Guinée à Beijing est nommé Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République de Guinée au Japon

ARTICLE 2 : Monsieur Ousmane Diao BALDE, précédemment Directeur des Affaires Juridiques et Consulaires au Ministère des Affaires Etrangères et des Guinéens de l'Etranger est nommé Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République de Guinée en République Algérienne Démocratique et Populaire

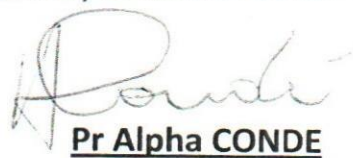
ARTICLE 3 : Monsieur Kabiné KONDE, est nommé Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République de Guinée en République du Mali

ARTICLE 4 : Monsieur Frédéric KOLIE, ancien Ministre est nommé Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République de Guinée auprès du Royaume d'Espagne.

ARTICLE .-5 Le présent Décret qui prend effet à compter de sa date de signature sera enregistré et publié au Journal officiel de la république.

19 9 FEV. 2013

Conakry le Février 2013



Pr Alpha CONDE

Président de la République